



RAPPORT ANNUEL 2025

Assemblée générale 2026

Billet de la présidente

L'ONU a déclaré 2026 Année internationale des Volontaires au service du développement durable. Une occasion unique de célébrer l'engagement bénévole et son rôle clé dans nos sociétés.

Car le bénévolat n'a rien d'automatique. Pour qu'il puisse s'épanouir, il nécessite :

- des structures solides,
- de la reconnaissance,
- et des espaces où chacun·e peut s'engager en toute sécurité et efficacité.



Genève Rando met justement ces structures à disposition, année après année, pour offrir à nos membres des expériences à la fois ludiques et sportives au cœur de nos plus beaux paysages.

Derrière les chiffres, il y a vous

Un rapport annuel, c'est d'abord un compte-rendu... et beaucoup de chiffres. Mais derrière chaque chiffre, il y a d'abord des visages, des histoires, des engagements.

Derrière ces chiffres, il y a vous, nos membres, qui contribuez chaque jour à la réussite de nos randonnées.

Derrière les randonnées, il y a nos cheffes de course et leurs adjoint·es, qui, sans relâche, concoctent de nouvelles sorties, toujours plus variées et attractives.

Et n'oublions pas toutes les baliseuses et tous les baliseurs : sans leur travail soigné et discret, nous aurions bien du mal à nous orienter sur nos sentiers !

Un merci tout particulier

Nous adressons également notre profonde gratitude à nos annonceurs, dont le soutien est précieux pour mener à bien nos missions.

À toutes et à tous, merci pour votre engagement, votre énergie et votre fidélité.

Ensemble, nous faisons vivre la randonnée à Genève.

Irmgard Flörchinger
Présidente

Membres du comité

Irmgard Flörchinger, Présidente
Christiane Linemann, Vice-Présidente
Myriam Debonneville, Trésorière
John Boursy, Webmaster
Margrit Gugelmann, Membre
Raphaèle Gygi, Gestion des rapports de course
Firouzeh Sofi, Membre
Eric Monnot, Responsable Technique (démission février 2026)
Walter Schlechten, Responsable Technique (dès janvier 2026)

Karin Schlechter, Marketing (démission août 2025)
Christophe Schulé, Assistant administratif et communication (dès septembre 2025)

Comité des courses

Irmgard Flörchinger
Jean-Philippe Mollard
Jean-Marie Rizzi
Christiane Linemann

Balisage et entretien du réseau pédestre

Eric Monnot (démission février 2026)	Bernard Escalon
Walter Schlechten (dès janvier 2026)	Paul Everett
Victor Chiou	Daniel Sandoz
Annie Comte	Ionara Souza Luz Maître

Chef-fe-s et adjoint-e-s de course

Sebastian Aguilar	Armando Mendès
Claire-Lise Bornoz-Thullen	Jean-Philippe Mollard
Pierre Bouverat	Grégoire Monnier
Arlette Chevalier	Anne-Marie Mossière
Irmgard Flörchinger	Stéphanie Portal
Raphaèle Gygi	Jean-Marie Rizzi
Ana Gurau	Walter Schlechten
Christiane Linemann	Véronique Sottas
Mojtaba Mashayekh	Natalie Stimac

Vérificateur-trice des comptes

Pierre Bindschaelder	Agnès Minder
Berta Dardic	Christophe Genoud

Table des matières

Billet de la présidente	1
Les organes	2
Table des matières	3
Rapport de gestion du comité	4
Rapport technique	9
Rapport des courses	12
Rapport financier	15
Bilan	16
Comptes de résultats 2025	17
Rapport du vérificateur et de la vérificatrice des comptes	18
Procès-verbal de l'assemblée générale 2025	19
Statuts	26



Courriel : info@geneverando.ch

Site internet : www.geneverando.ch

Adresse postale : Genève Rando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite sans l'accord de Genève Rando

Rapport de gestion du comité

Comité

Au cours de l'année écoulée, le comité s'est réuni à dix reprises pour traiter les affaires courantes et répondre aux nombreuses sollicitations reçues.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à mes collègues pour leur engagement sans faille, et tout particulièrement pour leurs actions en faveur du rayonnement de notre association. Grâce à l'engagement des membres du comité, ce sont près de 3000 heures de bénévolat qui ont été offertes à Genève Rando pour un modeste défraiement.

Comme à l'accoutumée, les membres du comité ont eu l'occasion de représenter Genève Rando lors de plusieurs assemblées annuelles de nos associations partenaires. Nous avons également participé :

- aux deux conférences saisonnières des président·e·s de Suisse Rando ;
- à l'assemblée générale de Suisse Rando, qui s'est tenue dans l'Oberland Zurichois.

Ces rencontres sont essentielles pour tisser des liens, partager nos expériences et renforcer notre ancrage dans le réseau national de la randonnée.

Membres, stabilité et vitalité

Nous terminons l'année avec 649 membres, un chiffre proche de celui de 2024 (664). Cette légère baisse ne doit pas masquer une excellente nouvelle : 146 nouvelles personnes nous ont rejoints cette année !

Grâce aux réseaux sociaux, au bouche-à-oreille et à des randonnées toujours plus alléchantes, plus d'un cinquième de nos membres se renouvelle chaque année. C'est la preuve d'une association vivante, attractive et tournée vers l'avenir.

Reste deux défis à relever en 2026 : attirer plus d'hommes et rajeunir encore nos effectifs (notamment chez les moins de 50 ans). Ces objectifs sont clairs – nous devons y travailler avec énergie.

Profil par âge des nouveaux membres : comparaison 2024 vs 2025

Tranche d'âge	2024	2025
	%	%
Moins de 50 ans	31	34
50 à 70 ans	60	60
Plus de 70 ans	10	6

En 2025, les nouveaux membres de moins de 50 ans représentent 34 % des inscriptions, contre 31 % en 2024. Une progression modeste, mais réelle. Si la diversité des âges est une richesse, **notre priorité reste de capter un public plus jeune**, afin de pérenniser l'association sur le long terme.

Randonnées accompagnées :


Une année record à tous les niveaux ! Inutile de rappeler que la plupart de nos randonnées affichent complet en un temps record. Le point d'orgue ? Un séjour qui s'est rempli... entre minuit et 6h du matin !

Petit aperçu en chiffres :

 **119 randonnées** accompagnées

 **1'983 participant-es** au total

 **415 participant-es** uniques

 **+17 %** par rapport à 2024

Merci à toutes et à tous pour cette belle dynamique collective ! 🙌

Avec 119 randonnées organisées, Genève Rando confirme sa **première** place parmi les associations **cantoniales** de Suisse.

Nos randos en grandes lignes :

 19 sorties hiver

 84 randos plaine et montagne

 16 randos culturelles / thème

 14 annulations

Répartition des randonnées par difficultés techniques :

Notre programme de randonnées offre un bon équilibre en termes de technicité.

Force est toutefois de constater que les parcours de niveau T3 et T4 pourraient être davantage développés.

Année	T1/WT1	T2	T3/T4	Total
2022	45	38	18	101
	44 %	38 %	18 %	100 %
2023	60	21	13	94
	64 %	22 %	14 %	100 %
2024	45	40	15	100
	45 %	40 %	15 %	100 %
2025	70	38	11	119
	59 %	32 %	9 %	100 %

Genève Rando: bien au-delà du Grand Genève!

Notre terrain de jeu, c'est toute la Suisse – et occasionnellement les pays voisins.

Répartition par canton							
GE	VD	FR	NE	JU	VS	Autres	Total
17	25	9	8	1	28	31	119

Chef-fes de course:

Je profite de ce rapport pour lancer un appel à toutes les personnes qui auraient la fibre et l'envie de s'engager comme futur-e chef-fe de course. Venez rejoindre l'équipe et contribuez à faire vivre la passion de la randonnée.

Bienvenue (retour) et félicitations!

Nous avons le plaisir d'annoncer le retour de Walter Schlechten en tant que chef de course, après une année sabbatique. Ravis de te retrouver parmi nous, Walter! 🍷

Nous adressons également toutes nos félicitations à Sebastian Aguilar qui a brillamment réussi sa formation et est désormais pleinement opérationnel! Bravo Sebastian pour cet accomplissement!

Finances

Nos finances se portent bien, avec un bénéfice de CHF 5'721.– et un budget respecté.

Notre objectif ne devrait pas être de thésauriser les fonds de Suisse Rando, mais de les utiliser dans un esprit de promotion des chemins de randonnée. Pour l'instant, il nous manque simplement quelques esprits avisés, capables et désireux de mettre en place et de mener des projets avec le comité. C'est pour cette raison que nous avons alloué CHF 40'000.– à un fonds de développement de la randonnée, sur lequel nous pouvons puiser pour soutenir nos efforts en ce sens.

Dans deux ans, nous célébrerons notre **55^e anniversaire** et préparons déjà un événement pour marquer cette étape. C'est pourquoi nous avons inscrit une **provision de CHF 5 000.–** dans notre budget 2026.

Nous avons défrayé, un peu plus et pour la première fois, nos chef-fes de course qui ont organisé et effectué plus que 5 courses à l'année.

Je tiens à remercier chaleureusement **l'équipe Finance**: notre trésorière, notre conseiller Claude Lechenne, ainsi que nos vérificateurs et vérificatrices, pour leur travail rigoureux et leur engagement.

L'importance des fonds de collecte de Suisse Rando:

Les soutiens financiers que nous recevons des fonds de collecte de Suisse Rando sont

essentiels à notre action. Sans eux, nous ne pourrions pas assumer les dépenses liées à la promotion de la randonnée et à nos activités de marketing.

En 2025, faute de temps et de ressources humaines suffisantes, nous n'avons pas pu concrétiser tous les projets que nous avons imaginés.

Notre objectif pour 2026/2027 est clair: remédier à cette situation en développant des actions ciblées – à la fois des manifestations et des campagnes de communication - pour mieux faire connaître et valoriser la randonnée.

Balisages

Je qualifierais de déterminant le nouvel accord conclu avec le canton de Genève pour l'entretien des chemins de randonnée. Mis en œuvre en 2025 sous la responsabilité d'Eric Monnot, ce partenariat marque une étape importante pour notre association.

Eric nous a malheureusement annoncé son départ pour fin février 2026. Nous le remercions vivement pour son travail et son implication. Toutefois, il ne nous quitte pas complètement, puisqu'il devient baliseur pour la région de Versoix – un rôle tout aussi précieux !

Pour lui succéder, nous avons trouvé un excellent remplaçant en la personne de Walter Schlechten, qui assume ses nouvelles fonctions depuis le 1^{er} janvier 2026. Un grand merci à Walter, qui ajoute cette responsabilité à ses activités de chef de course.

Du côté des baliseuses et baliseurs, nous nous réjouissons d'une grande stabilité au sein de l'équipe. Nous notons toutefois le départ de François Dumora, qui a terminé son contrat de travail en Suisse.

Nous tenons à remercier chaleureusement François pour sa précieuse contribution, ainsi que tous-tes les baliseur-euses pour leur travail essentiel tout au long de l'année. C'est grâce à elles et eux que nos sentiers restent praticables et bien signalés.

Communication/Marketing

Une communication constante pour renforcer notre notoriété

Notre objectif : accroître la notoriété de Genève Rando auprès de nos membres comme du grand public intéressé par la randonnée. Pour y parvenir, nous avons maintenu une présence active sur plusieurs canaux, avec quelques ajustements en cours d'année.

Équipe

Karin Strescher nous a quittés fin août 2025. Nous la remercions pour son engagement. Pour assurer la continuité, Christophe Schulé, notre ancien président, a accepté de reprendre une partie de ses activités, notamment la mise à jour de notre site web. Un grand merci à Christophe pour sa précieuse contribution ! Ce changement de cap, bien que bénéfique sur le fond, a eu une conséquence : nous avons réalisé moins de projets que ce qui était initialement planifié.

Newsletter: un lien privilégié avec nos membres

Avec 10 éditions parues en 2025, la Newsletter confirme son rôle central dans notre communication. Pourquoi? Parce qu'elle est le seul canal exclusivement destiné à nos membres – un espace de partage réservé, loin de la vitrine publique que sont notre site ou nos réseaux sociaux.

Réseaux sociaux

Nous poursuivons notre présence sur Instagram et Facebook à travers de petits reportages illustrant nos randonnées. Un immense merci à tous les membres qui nous aident en partageant leurs images et vidéos – votre contribution est précieuse!

Canal WhatsApp

Nouveauté 2025: le canal WhatsApp. Ouvert à toutes et tous, il est principalement consulté par nos membres. Il s'est imposé comme un outil simple et efficace pour relayer des événements locaux en lien avec la randonnée. Nous comptons déjà plus de 220 abonnés – un beau démarrage!

Publicité au cinéma

Au printemps 2025, nous avons diffusé un clip vidéo dans les cinémas Les Scala à Genève. Une belle occasion de nous faire connaître auprès d'un public plus large et de renforcer notre notoriété en dehors du cercle des initié-es.



Rapport technique 2025

Groupe balisage et surveillance :

Pour cet exercice et afin d'avoir une vision plus détaillée de l'engagement du groupe baliseurs-baliseuses et surveillant.es, nous avons ensemble décidé des indicateurs que nous voulions mettre en place, pour valoriser notre engagement, à savoir :

Pour les baliseurs-baliseuses :

- TP: Temps de préparation (consultation des applications, itinéraire, matériel, etc.);
- TD: Temps de déplacement (départ et retour maison) ;
- TI: Temps d'intervention (réparation, etc.) ;
- TR: Temps de restitution (finalisation de l'intervention via les applications).

Balisage :

- François Dumora, secteur Rive Droite (fin d'engagement 30 juin 2025) ;
- Paul Everett, secteur Arve-Lac – Champagne ;
- Bernard Escalon, secteur Arve – Rhône ;
- Eric Monnot, secteur Versoix-Région ;
- Daniel Sandoz, Rive Droite.

TP	TD	TI	TR	Totaux
1'875 min.	9'771 min	24'266 min.	1'842 min.	37'754 min.
31 heures	163 heures	404 heures	31 heures	329 heures

Le cumul des heures de chaque baliseur représente **629 heures** d'activité.

Nombre d'interventions réalisées: **489**

Nombre d'annonces via l'application: **807** (baliseurs + surveillant-es)



Pour les surveillant.es :

- TP: Temps de préparation (consultation des applications, itinéraire, matériel, etc.);
- TD: Temps de déplacement (départ et retour maison);
- TS: Temps de surveillance;
- TR: Temps de restitution (finalisation de la surveillance via les applications).

Surveillance :

- Victor Chiou
- Annie Comte
- Ionara Souza Luz Maître

TP	TD	TI	TR	Totaux
550 min.	1'630 min	4'400 min.	310 min.	6'900 min.
9 heures	27 heures	73 heures	5 heures	114 heures

Formation Suisse Rando :

Annie Comte, Victor Chiou et Eric Monnot ont participé au cours « Signalisation des chemins de randonnée pédestre » à Cernier qui s'est tenu les 3 et 4 avril 2025.

Cette formation donne les qualifications nécessaires, afin de procéder au contrôle et à la signalisation des chemins de randonnée pédestre, selon les principes officiels en vigueur. Chaque baliseur-seuse doit avoir suivi ce cours pour son activité.

1. Promotion de la qualité de la Suisse à pied :

Dans le cadre de cette promotion, Suisse Rando, représenté par Léandro Oetiker, a procédé à l'inspection de l'itinéraire local No 101, « Sentier du Rhône » entre Vernier et La Plaine.



Cette visite a fait l'objet d'un rapport dans lequel plusieurs pistes d'amélioration (revêtements, emplacement de la signalisation, etc.) ont été proposées. Etaient présents, Irmgard Flörchinger, présidente, et François Niggli, responsable des réseaux de mobilité active de loisir pour le Département du territoire-Canton de Genève.

Rencontres et séances de travail :

Fondation Re-Borne :

Une séance de travail amicale s'est tenue avec Guy Reyfer, président de la Fondation Re-Borne afin d'échanger et trouver des pistes d'amélioration en vue de mutualiser nos supports d'indicateur de direction le long de la frontière franco-suisse, dans la région de Dardagny.

Association des Amis du Chemin de Saint-Jacques :

A l'occasion de leur séance annuelle, j'ai représenté notre association et échangé avec le délégué genevois des Amis du Chemin de Saint-Jacques (www.viajacobi4.ch), Laurent Farinelli.

Pour mémoire, leur groupe de baliseurs s'occupe de l'entretien des marquages au sol, en bronze, avec la coquille, sur le parcours genevois du chemin Saint-Jacques-de-Compostelle, itinéraire national No 4.

Association Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont - Genève

En compagnie de Marc-André Bachy, président de cette association, j'ai participé à l'inauguration de l'un de leurs panneaux, à la frontière France-Suisse (www.via-huguenots-geneve.ch).

Topoguide «Tour du Léman à pied» :

A l'occasion de la sortie de ce topoguide publié par la Fédération française de randonnée pédestre, en collaboration avec les associations pédestres des cantons de Vaud, Valais et Genève, Valrando a organisé une randonnée au départ de la gare de Villeneuve pour se terminer à Saint-Gingolph. Un moment de convivialité et de partage attendait les participants.

Association pour la sauvegarde du Salève :

A l'invitation de cette association présidée par Henri Roth (www.sauvegarde-saleve.ch), je me suis rendu à Annemasse pour une assemblée citoyenne transfrontalière concernant la renaturation des carrières du Salève.

Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) :

Mensuellement, une réunion était agendée avec François Niggli, responsable réseaux de mobilité active de loisir, pour effectuer un point de situation sur les dossiers ouverts, les travaux en cours et les demandes diverses.

Conclusion :

Après une année passée comme responsable technique, j'ai décidé de mettre fin à mes fonctions au sein de l'association. Cette décision est principalement motivée de par mon emploi du temps chargé, qui ne me permet malheureusement plus de m'y consacrer pleinement.

Je reste très reconnaissant pour la confiance qui m'a été accordée par le comité et j'exprime ma gratitude envers la magnifique équipe des baliseurs-seuses et surveillants-antes pour leur fidèle engagement.

Eric Monnot
Responsable technique

Rapport des courses 2025

En 2025, vous avez été 1983 à participer à nos randonnées, certains et certaines une seule fois et d'autres à un plus grand nombre.

Cela nous confirme que la randonnée est l'activité sportive la plus populaire en Suisse et praticable par la grande majorité d'entre-nous. La Suisse est le plus beau des terrains de jeux et permet de trouver facilement un itinéraire à notre convenance et correspondant à notre forme physique et à nos envies. Il n'est pas toujours facile de prendre les devants et de partir seul ou seule à l'aventure. C'est à ce moment que Genève Rando et son programme prend tout son sens. Il n'y a qu'à choisir une destination et nous assurer que c'est dans nos cordes, une inscription et nous voilà partis pour une belle journée remplie d'émotions de toutes sortes, un grand bol d'air pour nous ressourcer sans oublier les rencontres avec les autres participants.

Genève Rando vous a offert en 2025 une palette de 133 randonnées allant de la course d'un jour au séjour d'une semaine en passant par les week-ends et les sorties culturelles; il y en a eu pour tous les goûts, des faciles, des difficiles, en plaine, en moyenne montagne et même en haute montagne pour les plus aguerris. La panoplie d'hiver n'est pas à négliger avec ses sorties raquettes et plus récemment ses sorties pédestres hivernales qui rencontrent un succès de plus en plus grand. C'est grâce à nos chefs et cheffes de course, qui se font un point d'honneur de vous faire découvrir année après année de nouveaux endroits, que tout cela est possible.

Lors des randonnées culturelles, vous avez visité le musée des boîtes à musique de Sainte-Croix, puis direction le canton de Bâle pour les cerisiers en fleurs, à Aarberg pour sa sucrerie, et retour à Genève pour les guêpiers, ces magnifiques oiseaux tout en couleurs.

Pour les passionnés de montagne, une magnifique randonnée partant d'Arolla pour la cabane des Aiguilles Rouges en passant par le lac bleu, ou encore une montée au Gross Bigerhorn.

Ce n'est qu'un modeste aperçu des randonnées proposées.

Inscriptions et annulations

L'inscription aux week-ends et séjours est devenue un challenge pour certains-certaines de nos membres; c'est à qui s'inscrira en premier et obtiendra sa place pour le week-end ou le séjour. Concernant les courses d'un jour, c'est un peu plus ouvert, mais ce phénomène est tout à fait dans la tendance d'aujourd'hui: vite, toujours plus vite!

Les désistements sont toujours d'actualité, surtout pour les randonnées d'un jour et souvent à la dernière minute, ce qui enlève toute possibilité à un-une autre membre de participer. Nous vous remercions par avance d'informer le chef-la cheffe de course de votre non-participation de dernière minute. Heureusement, pour le moment, cela ne s'applique

pas encore aux week-ends ou aux séjours.

Chef-fes de course

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau chef de course en la personne de Sebastian Aguilar qui a réussi avec brio sa formation de chef de course et s'est de suite activé pour proposer des randonnées. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans l'exercice de sa nouvelle activité.

Walter Schlechten, après une année sabbatique, a décidé de revenir comme chef de course, et bien sûr nous sommes ravis, alors bon retour Walter !

En janvier 2025, à l'occasion du repas annuel, tous les chefs, cheffes, adjoints et adjointes de course se sont retrouvés au restaurant pour partager un moment convivial autour d'une table. L'occasion pour chacun et chacune de partager quelques souvenirs et anecdotes de leurs diverses courses.

Je tiens à remercier tous nos chefs et toutes nos cheffes de course qui sont constamment à la recherche de nouvelles destinations, de nouvelles idées, pour vous proposer un programme bien diversifié. Sans eux et sans elles rien ne serait possible, alors encore une fois: merci !

Christiane Linemann
Coordinatrice des courses





Rapport financier pour l'année 2025

L'année 2025 se solde par un bénéfice de CHF 5'721.–.

Nos avoirs bancaires s'élèvent à CHF 664'030.– et le capital de Genève Rando est de CHF 87'217.–.

Nous avons reçu, de Suisse Rando, la somme de CHF 107'138,10.

Bien que Genève Rando n'ait pas, comme but, de faire du bénéfice sur les randonnées accompagnées, les courses et séjours se soldent par un bénéfice total de CHF 4'123,50.

Les créanciers divers de CHF 13'775.– concernent, principalement, le subside de l'OCAN (CHF 10'000.–) et des frais d'informatique (CHF 3'697.–).

Les débiteurs divers de CHF 1'830.– concernent les crédits à recevoir:

- Suisse Rando pour notre participation à un groupe de travail et un cours de formation d'un chef de course (CHF 1'363.–)
- Le TCS pour l'encart publicitaire dans notre programme (CHF 350.–)
- Deux randonnées bénéficiaires (CHF 117.–)

Nous prévoyons, pour 2026, un bénéfice de CHF 12'200.–.

Je tiens à remercier Claude Lechenne pour son aide et ses conseils ainsi qu'Agnès Minder et Pierre Bindschaedler pour la vérification des comptes 2025.

Myriam Debonneville
Trésorière

* **Suisse Rando** prospecte et encadre les donatrices, donateurs et sponsors nationaux sur mandat des Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) par le biais d'une recherche de fonds centrale. Par ce biais, les activités de Suisse Rando sont financées et celles des Associations cantonales de tourisme pédestre soutenues.

Les ACTP se voient attribuer un montant de base uniforme ainsi qu'une contribution variable, calculée en fonction du nombre d'habitants et de la longueur du réseau de chemins de randonnée pédestre.

Les parts sont engagées en faveur de la promotion d'un réseau de chemins de randonnée pédestre attrayant, sûr, uniforme et bien signalisé, ainsi que pour la promotion de la randonnée à proprement parler.

Bilan au 31 décembre 2025

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
	CHF	CHF
<u>Actifs</u>		
PostFinance	159 309	114 588
Banque Cantonale de Genève	253 555	253 472
UBS	251 166	251 003
Liquidités	664 030	619 063
Débiteurs	1 830	7
Charges payées d'avance	140	611
Débiteurs et actifs transitoires	1 970	618
<u>Total des actifs</u>	666 000	619 681
<u>Passifs</u>		
Créanciers	13 775	11 105
Produits reçus d'avance	9 590	11 662
Créanciers et passifs transitoires	23 365	22 767
Fonds pour le développement de la randonnée	40 000	0
Fonds Suisse Rando	515 418	515 418
Provisions et fonds	555 418	515 418
<u>Total des engagements, des provisions et des fonds</u>	578 783	538 185
Fortune de l'association :		
Etat au 1er janvier	81 496	80 401
Résultat déficitaire (-), bénéficiaire	5 721	1 095
Etat au 31 décembre	87 217	81 496
<u>Total des passifs</u>	666 000	619 681

Compte de résultat de l'année 2025

	<i>Prévisions budgétaires</i>		
	2026	2025	2024
	CHF	CHF	CHF
<u>Produits</u>			
Cotisations des membres	30 000	30 720	27 945
Dons	200	115	5 123
Recettes randonnées et séjours	110 000	109 316	123 344
Participation des membres AG / Soirée Annuelle	7 500	7 334	7 182
Abonnements reçus pour le magazine "Randonner.ch"	1 500	1 720	1 365
Honoraires mandat de tiers (Etat de Genève)	10 000	10 000	0
Produits financiers	0	1 161	985
Part à la recherche de fonds centrale de Suisse Rando	107 000	107 138	106 822
Participation de Suisse Rando (réunions - cours - frais - etc)	0	1 363	0
Recettes diverses	2 000	2 590	2 000
	268 200	271 457	274 766
Utilisation du fonds Suisse Rando	0	0	69 572
<u>Total des produits</u>	268 200	271 457	344 338
<u>Charges</u>			
Cotisation Suisse Rando	4 000	4 000	4 000
Dépenses randonnées et séjours	108 000	105 193	120 155
Dépenses Manifestations	20 000	18 419	14 855
Marketing	20 000	6 707	12 990
Abonnements payés pour le magazine "Randonner.ch"	3 000	3 360	3 115
Salaires & Charges sociales	30 000	37 991	44 944
Dépenses coordination randonnées	10 000	9 091	4 633
Programme, Imprimés, Informatique	30 000	18 484	17 298
Charges administratives	2 000	1 739	2 983
Frais du comité	10 000	8 420	6 848
Frais postaux et bancaires	1 500	1 311	635
Frais Balisage	12 500	11 021	3 964
Charges pour le développement de la randonnée	0	40 000	0
	251 000	265 736	236 421
Fonds 55ème anniversaire	5 000		
Fonds de collectes Suisse Rando	0	0	106 822
<u>Total des charges</u>	256 000	265 736	343 243
Résultat de l'année	12 200	5 721	1 095
	268 200	271 457	344 338

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

de

Genève Rando

pour l'année 2025

Chères amies, chers amis de Genève Rando,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous, soussignés, avons vérifié le bilan et le compte de résultat de l'année 2025 de Genève Rando.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au trésorier et au comité. Notre mission consiste, à l'aide de notre vérification, à exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons contrôlé les comptes annuels en procédant à des examens par sondage et à des analyses. Nous avons pu nous assurer de la parfaite conformité de la comptabilité avec le bilan et le compte de résultat qui présentent correctement la situation de l'association. Tous les justificatifs des écritures ont été mis à notre disposition. Nous avons eu la possibilité de procéder à toutes les vérifications qu'il nous a paru nécessaire d'effectuer. Nous remercions vivement la trésorière, Myriam Debonneville ainsi que Claude Lechenne, expert-comptable, pour la bonne tenue des comptes présentés.

Les comptes de l'année 2025 se soldent par un bénéfice de CHF 5'721. Il vous est proposé de porter ce résultat bénéficiaire en augmentation de la fortune de l'association qui s'élève ainsi à CHF 87'217.

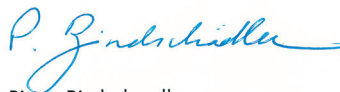
En conclusion de notre vérification, nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité.

Genève, le 24 février 2026

Les vérificateurs :



Agnès Minder



Pierre Bindschaedler

Procès-verbal de la 52^e assemblée générale de Genève Rando

tenue le 12 avril 2025

Au Centre de quartier Emilie-de-Morsier,
Rue Jean-Simonet 1a, 1219 Châtelaine

Irmgard Flörchinger, présidente, ouvre l'assemblée à 10h10.

La présidente souhaite la bienvenue à toutes et tous et rappelle brièvement l'objectif de cette assemblée générale : informer et prendre des décisions sans oublier une partie récréative pour terminer la journée. Elle salue les invités Jillian Bircher de Vaud Rando et François Niggli qui représente l'Office Cantonale de l'Agriculture et de la Nature. Elle salue également la présence de Paul Everett, ancien président. Elle excuse Christophe Schulé, ancien président et membre d'honneur, qui malgré son retour en Suisse n'a pas pu être présent aujourd'hui. Elle mentionne avoir reçu de nombreuses excuses de la part de membres ainsi que de nos collègues des associations cantonales romandes. Elle regrette que, malgré nos invitations, aucun élu.e des communes genevoises n'ait pu se libérer pour participer à notre assemblée. Elle demande une minute de silence pour nos membres disparus en 2024.

Elle annonce 92 participants, ce qui représente une majorité absolue de 47.

Ordre du jour

La présidente rappelle que l'ordre du jour a été envoyé le 19 mars 2025 avec le rapport annuel dans les délais statutaires et qu'aucune proposition individuelle n'a été reçue. Elle demande s'il y a des questions, aucune, elle passe directement au vote, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité. La présidente remercie l'assemblée.

Désignation des scrutateurs

Arlette Chevalier et Denis Simond feront office de scrutatrice et scrutateur, ils sont approuvés à l'unanimité.

Avant de continuer elle tient à remercier tous les bénévoles pour leur implication qui permet la bonne marche de cette assemblée et Christiane pour le rapport annuel.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2024

La présidente passe au procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2024 qui se trouve à la page 19 du rapport annuel 2024. Elle demande s'il y a des remarques ou des questions. Sans retour, elle passe à l'approbation du procès-verbal.

Le PV est approuvé à l'unanimité. Elle remercie Christiane pour la rédaction

Rapport de Gestion du Comité

La présidente rappelle que le rapport de gestion du comité se trouve à la page 9 du rapport annuel. Elle commente quelques points clés de l'année 2024. Elle commence par remercier le comité qui a 3000 heures de bénévolat à son actif afin d'assurer la bonne gestion de l'association. Elle rappelle que le bénévolat a évolué et qu'il a été décidé lors d'une séance du comité de défrayer modestement les membres du comité; malgré cela, Genève Rando reste la lanterne rouge sur ce point par rapport aux autres associations cantonales. Elle remercie Youssef Kerbage pour son implication et son dévouement au sein du comité et regrette sa démission en octobre 2024.

Membres

Grâce à notre webmaster John Boursy et au développement d'un programme très pointu de la gestion des membres de Genève Rando, nous pouvons nous appuyer sur des statistiques très précises. L'augmentation et le flux sont très positifs, principalement grâce au bouche à oreille et à notre présence sur les réseaux sociaux. La fidélisation des nouveaux membres reste encore difficile malgré les deux séances d'information organisées en 2024. Nous n'avons pas encore trouvé comment consolider le sentiment d'appartenance, toutes vos idées sont les bienvenues.

Notre ambition est d'attirer de nouveaux membres dans la catégorie des moins de 50 ans pour assurer la pérennisation de l'association.

Finances

Nos comptes sont sains et équilibrés grâce à une gestion rigoureuse. Nos réserves sont amples malgré des dépenses plus élevées pour le poste marketing - communications.

Irmgard attire l'attention de l'assemblée sur le fait que nous allons simplifier la présentation des comptes. Le comité a décidé de présenter les frais réels sous les rubriques concernées et elle illustre cela à l'aide d'un exemple concret. Nous n'attribuons plus les frais au compte de Suisse Rando, mais nous précisons bien la provenance des fonds Suisse Rando. Petit rappel pour une meilleure compréhension : Les fonds de Suisse Rando ne peuvent pas être utilisés pour des dépenses liées aux membres. L'augmentation des cotisations va suffire pour couvrir ces frais.

Randonnées

Nous avons repensé les directives pour les chef-fes de course et avons inséré un concept de sécurité, en accord avec les recommandations de Suisse Rando.

Suisse Rando nous encourage également à réduire la taille de nos groupes en tenant compte de la difficulté du parcours proposé.

Nous avons également décidé d'octroyer un léger défraiement aux chef-fes de courses qui auront mené plus de cinq courses durant l'année.

Elle regrette profondément la démission de Walter Schlechten, chef de course très apprécié et espère qu'il reviendra sur sa décision.

Avec 100 randonnées à notre actif, nous sommes, encore une fois, en tête des associations cantonales pour le nombre de randonnées proposées, et cela ne pourrait pas être possible sans le dévouement sans failles de nos chef-fes de courses.

Nous avons une logistique professionnelle pour la gestion des nouveaux parcours qui nous permet une bonne répartition des randonnées dans les régions et selon les difficultés.

Année	GE	VD	FR	NE	JU	VS	Autres
2023	10	20	13	5	1	22	24
2024	7	28	4	3	4	30	24

La réduction de la taille des groupes nécessite de trouver de nouveaux chefs de course et de nouvelles cheffes de course. Selon elle, c'est le plus beau métier du monde et la présidente invite tous et toutes les intéressé-es à oublier leur timidité et venir s'annoncer.

Communications

Notre site Web a reçu 18'000 visites de 1m.16sec. en moyenne. (Probablement juste pour s'inscrire à une course ?) Nous constatons une augmentation de la fréquentation de 39% par rapport à l'année 2023.

56% des utilisateurs passent par leur téléphone mobile.

En 2024, nous avons envoyé 9 newsletters, ouvertes en moyenne par 77% des membres. Karin Strescher anime les posts sur nos réseaux sociaux Facebook, Instagram et LinkedIn.

Rapport technique et balisage

Pour une fois le rapport technique est très court suite à la démission de François Niggli à la fin de l'année 2023. Eric Monnot, notre nouveau responsable technique, entré en fonction le 1^{er} janvier 2025, nous présentera son premier rapport en 2026. Toutefois, nos baliseurs et baliseuses ont continué à faire leur travail sur le terrain et cela mérite les applaudissements des personnes présentes.

Une présentation du travail de balisage fut organisée à la librairie «Vent des Routes», orchestrée par Victor Chiou et dans le même état d'esprit une sortie avec un baliseur pour se rendre compte du travail effectué sur le terrain, sous la houlette de Bernard Escalon. Ces deux événements ont rencontré un succès encourageant.

Suite au départ de François Niggli et à l'arrivée d'Eric Monnot, un nouveau contrat avec l'OCAN a été mis en place. Nous tenons à remercier l'OCAN pour son soutien lors des négociations.

Et pour terminer, la présidente remercie François Dumora pour tout le travail accompli comme baliseur, sa bonne humeur, son entrain et sa disponibilité. Il quittera l'équipe balisage en milieu d'année 2025.

Rapport de la coordinatrice des courses

Christiane revient brièvement sur les temps forts de cette année 2024.

Elle annonce 89 randonnées au programme, version papier, et 23 ajoutées directement sur le site en cours d'année, ce qui fait un total de 112 propositions réparties entre des séjours, des week-ends, des week-ends prolongés (3 jours) sans oublier les sorties d'une journée.

12 randonnées ont été soit annulées ou reportées à une date ultérieure en raison d'une météo peu favorable ou de conditions dangereuses pour la sécurité des participants.

Vous avez été 1590 à profiter des randonnées accompagnées.

Elle constate avec plaisir que les membres consultent régulièrement le site, ce qui fait que les randonnées supplémentaires rencontrent un succès équivalent à celles du programme établi en début d'année.

Elle parle ensuite du succès des randonnées culturelles et fait une rapide description de l'une à laquelle elle a participé.

Elle revient brièvement sur les nouvelles directives qui ont pris effet le 1^{er} janvier 2025. Parmi les modifications, elle parle du léger défraiement qui sera octroyé aux chef-fes de courses qui auront mené plus de cinq courses durant l'année.

Concernant la formation continue, elle énumère les sept chef-fes de course qui ont participé à une journée de formation en Valais, dont l'un des thèmes était la météo et son implication dans la préparation de la randonnée et pendant celle-ci.

Elle remercie Walter Schlechten pour toutes les magnifiques courses proposées, sa bonne humeur et sa bienveillance envers les participant-es. Elle ne peut que regretter sa démission.

Elle termine son discours avec un bref historique sur l'origine de la couleur jaune pour les panneaux indicateurs.

Comptes 2024 et rapport financier 2024

Avant de passer la parole à Myriam Debonneville pour les résultats annuels, la présidente répète que les comptes sont sains et en excellent état. Elle rappelle qu'une part significative de nos avoirs bancaires provient du fonds annuel de Suisse Rando, fruit de leur campagne de collecte nationale, qui est partiellement redistribué aux associations cantonales. Elle remercie Victor Chiou qui a officié comme consultant suite à la retraite de Claude Guignard. Victor prend la parole et félicite Myriam pour son travail. Applaudissements. Myriam remercie également Claude Lechenne (qui a repris les activités de Victor) de ses conseils avisés pour la clôture des comptes 2024.

Myriam continue et annonce que l'année 2024 s'est soldée avec un bénéfice de CHF 1'095.-. Nos avoirs bancaires s'élèvent à CHF 619'063.- et le capital de Genève Rando est de CHF 81'496.-. Elle remercie Suisse Rando pour les fonds reçus qui nous permettent d'assurer la promotion de Genève Rando.

Elle enchaîne ensuite avec le bilan et remercie les chef.fes pour leur bonne gestion des courses. Elle termine en commentant rapidement quelques charges portées au fonds Suisse Rando, comme les trois nouvelles cartes du Campagnon: Les berges du Rhône, Satigny et Versoix, parution prévue début mai, 50% des frais du programme de randonnée 2025. Elle remercie Claude Lechenne et n'oublie pas Agnès Minder et Pierre Bindschaelder qui ont officié comme vérificateur et vérificatrice des comptes.

Vérifications des comptes

La présidente remercie Agnès Minder et Pierre Bindschaelder pour leur travail minutieux lors de la vérification des comptes de Genève Rando. Pierre prend la parole et confirme que la situation financière de l'association est saine et équilibrée. Il souligne l'exactitude de la tenue des comptes par Myriam et remercie Victor Chiou et Claude Lechenne pour leur aide.

Avant de passer aux votes pour l'approbation des rapports et la décharge au comité, la présidente donne la parole aux membres présents.

- « Au vu de la situation financière saine de Genève Rando, un membre propose d'offrir aux chef.fes de course un bon pour l'achat d'une paire de chaussures pour la randonnée »
- Il est proposé d'offrir un bon d'achat de CHF 200.- chez Cactus Sports, comme le CAS (Club Alpin Suisse).
- Irmgard répond que nos chef.fes de course sont défrayés pour les déplacements et on leur paie l'abonnement demi-tarif. En plus, à partir de cette année chaque chef-fe de course qui effectue 5 randonnées et plus par année, recevra un petit défraiement supplémentaire pour le matériel de randonnée.
- Un appel est lancé pour que les membres annoncent les dégâts rencontrés sur les chemins balisés lors d'une sortie dans le canton.
- Une proposition est faite d'organiser des courses pour les nouveaux - nouvelles membres qui se retrouvent parfois perdu.es au milieu du groupe, sans le bon matériel, également de mettre une page de tuto pour la bonne pratique de la marche.
- François Niggli demande la parole et remercie les baliseurs et baliseuses pour leur travail et leur excellente collaboration.

Suivent ensuite de nombreuses questions à propos du défraiement, de la différence entre défraiement et rémunération :

Irmgard précise qu'une rémunération est le paiement pour un travail effectué, tandis que le défraiement est le remboursement des frais engagés, comme les déplacements ou les dépenses professionnelles. Une rémunération est soumise à l'impôt et aux cotisations sociales.

Elle précise que le comité, les chef-fes de course et les baliseurs-baliseuses sont tous et toutes bénévoles. Elle continue avec le défraiement des chef-fes de course et rappelle que nous ne voudrions pas créer une compétition pour le défraiement avec les chef-fes de course du CAS. Ce dernier demande un nombre minimum de courses pour recevoir un défraiement (Mardi-Mixte).

Pour conclure, concernant le comité, qui œuvre entièrement à titre bénévole, un léger défraiement a été mis en place, en tenant compte de l'implication de chacun-e au sein de celui-ci. Marguerite Contat demande que les modalités des défraiements soient précisées et ajoutées au rapport annuel. Elle rappelle que la ligne entre défraiement et rémunération est très mince.

Irmgard remercie l'assemblée pour son implication et passe aux votes.

Décharge au comité : OUI à l'unanimité

Approbation des comptes 2024 et du budget 2025 : OUI à l'unanimité

Elections

La présidente rappelle qu'elle est élue jusqu'en 2026 et que la vice-présidente, ayant terminé ses quatre mandats, est désormais réélue d'année en année. Ces deux postes sont à repourvoir et un appel est lancé pour un transfert progressif. Elle invite toute personne intéressée à se faire connaître.

Irmgard fait ensuite une brève présentation d'Eric Monnot, nouveau responsable technique, qui malheureusement n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui. Elle demande à l'assemblée d'approuver sa nomination au comité et passe directement aux votes. Ce dernier est élu à l'unanimité.

Irmgard énumère rapidement les tâches accomplies par Christiane et demande à l'assemblée si elle est d'accord de la réélire pour une nouvelle année.

Christiane est ré-élue par applaudissements.

La présidente enchaîne ensuite avec l'élection de deux vérificateurs ou vérificatrices des comptes. Elle fait un petit rappel, Pierre Bindschaelder et Agnès Minder arrivent à la fin de leur mandat et doivent être remplacés. Suite à notre appel, nous avons reçu quatre candidatures.

Madame Christine Theiler, qui n'est pas présente aujourd'hui, Madame Berta Dardic, Madame Elsa Monteiro et Monsieur Christophe Genoud. Elle invite ces trois personnes à se présenter brièvement et commence par Madame Berta Dardic, puis Madame Elsa Monteiro et pour terminer Monsieur Christophe Genoud.

Avant de passer aux votes la présidente fait la proposition suivante aux candidates et candidats: comme nous avons besoin de 2 personnes pour 2026, elle propose que, lors des votes, les deux personnes ayant obtenu le plus de voix commencent leur mandat en 2026, tandis que les deux autres rejoindront le comité en 2028. Cette proposition a été acceptée par les trois candidat-es. On procède au vote:

Berta: 73 voix

Elsa: 61 voix

Christophe: 71 voix

Berta et Christophe entreront en fonction en 2026 et Elsa en 2028.

Questions

La présidente n'ayant reçu aucune proposition individuelle avant l'assemblée, elle passe directement aux questions

Site Internet: Olivia demande s'il y aurait une possibilité de mentionner plus spécifiquement les randonnées supplémentaires sans devoir aller sur le site à tout moment.

John lui répond que cela est possible en activant la touche RSS qui se trouve en bas de la page des courses.

Comme il n'y a pas d'autres questions, Irmgard en profite pour annoncer la mise en place d'un canal WhatsApp Genève Rando. Ce dernier nous permet de communiquer rapidement textes, photos, vidéos, sondages et plus encore. Elle précise que nous ne pouvons pas y répondre. Elle encourage les membres à le suivre.

Avant de conclure, elle rappelle la date de la prochaine séance d'information pour les nouveaux-nouvelles membres le 15 mai prochain.

Elle appelle Armando à venir présenter brièvement la randonnée qui terminera cette belle journée.

Elle invite les membres à suivre Firouzeh et Margrit pour se rendre au restaurant La Terrazza où un apéro les attend sur la terrasse, suivi du repas dans la salle.

Irmgard clôt la séance à 11h45.



Irmgard Flörchinger
Présidente



Christiane Linemann
Rédactrice

I. DENOMINATION

Art.1 : Genève Rando, fondée le 15 février 1973 est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est membre de Suisse Rando, association faitière suisse.

II. SIEGE

Art. 2 : Genève Rando a son siège à Genève

III. BUT

Art. 3 : Genève Rando a pour but :

- a) d'organiser des randonnées pédestres sous la forme d'excursions et de séjours en favorisant l'usage des transports publics;
- b) de contribuer au développement du réseau des chemins de randonnée pédestre et à son balisage;
- c) de collaborer avec l'Etat, ses services, les communes, l'office du tourisme, les sociétés de développement et les particuliers dans toute entreprise favorisant le tourisme pédestre;
- d) d'exécuter les tâches qui lui sont déléguées par l'Etat au sens de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
- e) de mener des actions de promotion du réseau de chemins de randonnée, notamment à travers l'édition de cartes et guides, ainsi que de participer à des manifestations en lien avec la randonnée;
- f) de prendre toute initiative et d'entreprendre toute démarche dans l'intérêt des randonneurs;
- g) de soutenir les efforts visant à protéger la nature, en particulier les lieux propres à la randonnée pédestre.

IV. MEMBRES ET COTISATIONS

Art. 4 : Genève Rando comprend des membres individuels, des membres collectifs et des membres d'honneur.

Art. 5 : La qualité de membre individuel ou de membre collectif s'acquiert par le versement de la première cotisation. La qualité de donateur ou légataire ne donne pas droit à celle de membre.

Art. 6 : L'assemblée générale nomme membre d'honneur toute personne qui a rendu des signalés services à Genève Rando. Les membres d'honneur sont exonérés du paiement des cotisations.

Art. 7 : L'assemblée générale fixe le montant des cotisations; elles sont annuelles et payables au début de l'année.

Art. 8 : Toute démission doit être remise par écrit, avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

V. ORGANISATION

Art. 9 : Les organes de Genève Rando sont :

- a) l'assemblée générale des membres individuels et des délégués des membres collectifs;
- b) le comité;
- c) les vérificateurs des comptes.

VI. ASSEMBLEE GENERALE

Art. 10 : L'assemblée générale a lieu une fois par an, en principe au printemps.

Art. 11 : Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le comité ou à la demande du cinquième des membres, chaque membre collectif comptant pour deux membres.

Art. 12 : La convocation se fait par avis individuel, vingt-et-un jours avant l'assemblée générale; elle porte l'ordre du jour de la séance.

Art. 13 : L'assemblée générale :

- a) nomme le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes, ainsi que, le cas échéant, les membres d'honneur;
- b) se prononce sur le rapport annuel, sur les comptes et le budget ainsi que sur d'autres questions qui lui sont soumises par le comité ou par des membres;
- c) fixe le montant des cotisations.

Art. 14 : Les propositions des membres doivent être communiquées par écrit au président, au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale. Les propositions formulées après ce délai ou en cours d'assemblée et nécessitant une prise de position de celle-ci ne sont mises en discussion qu'avec l'accord des deux tiers des membres présents.

Art. 15 : Les votes se font à la majorité des voix représentées à l'assemblée, à main levée, à moins que le bulletin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président les départage. Chaque membre collectif a droit à deux voix.

VII. COMITE

Art. 16 : Le comité se compose du président et d'au moins six membres. Pour le surplus il s'organise lui-même. Les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles trois fois consécutivement. Au bout de ces douze ans une réélection est exceptionnellement possible mais d'année en année. En cas d'absence momentanée ou durable du président, le vice-président le remplace dans ses fonctions jusqu'au rétablissement de la situation.

Art. 17 : Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent pas excéder ceux versés pour des commissions officielles de l'Etat.

Art. 18 : Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.

Art. 19 : Le comité se constitue lui-même. Il peut nommer des commissions pour des études et des travaux spéciaux.

Art. 20 : Le comité assume les tâches qui incombent à l'association.

Art. 21 : L'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité.

Art 22 : Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voie consultative.

Art. 23 : Les décisions du comité se prennent à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président les départage.

VIII. VERIFICATEURS DES COMPTES

Art. 24 : Les vérificateurs des comptes sont au nombre de quatre personnes, choisies hors comité, pouvant justifier des connaissances nécessaires, soit deux vérificateurs et deux suppléants. En règle générale, chaque personne est nommée pour quatre ans et fonctionne les deux premières années comme suppléant. La commission se renouvelle, en principe, d'un membre chaque année. Un tiers qualifié ou une société fiduciaire peuvent également être désignés vérificateur. Dans ce cas, leur mandat se renouvelle d'année en année.

IX. FINANCES

Art. 25 : Les ressources de l'association se composent :

- a) des cotisations des membres;
- b) de subventions;
- c) de legs et dons;
- d) des taxes d'organisation;
- e) de toute autre recette éventuelle.

X. DISPOSITIONS GENERALES

Art. 26 : L'année comptable correspond à l'année civile. La tenue de la comptabilité et la présentation des comptes doivent respecter les dispositions du Code des obligations relatives à la comptabilité commerciale.

Art. 27 : Les obligations de l'association ne sont garanties que par ses biens. Toute responsabilité des membres est exclue.

Art. 28 : Le comité fixe les indemnités accordées aux personnes qui assument les tâches de l'association.

XI. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Art. 29 : Une assemblée générale peut voter une modification des statuts qui doit avoir été portée à l'ordre du jour. Dans ce cas les décisions sont prises à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 30 : La dissolution de l'association ne peut être décidée que par la majorité des trois quarts des membres. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans le délai d'un mois. La décision pourra être prise alors à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 31 : En cas de dissolution de l'association, l'assemblée se prononce, sur proposition du comité, sur l'emploi de l'actif de l'association. Celui-ci sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Art. 32 : Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée générale tenue sous la forme écrite du 7 mai 2021, en modification de ceux du 13 avril 2019. Ils entrent immédiatement en vigueur.



Courriel: info@geneverando.ch
Site internet: www.geneverando.ch
Adresse postale: Genève Rando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite
sans l'accord de Genève Rando

imprimé en
suisse

La marque de la gestion
forestière responsable  **FSC**

